

Accueil Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Mathématiques

Informations et Ressources

Vous pourrez retrouver des informations et des ressources en consultant régulièrement le site disciplinaire <http://mathematiques.discipline.ac-lille.fr>. D'autres informations vous parviendront par le biais de votre boîte mail académique : pensez à la consulter régulièrement.



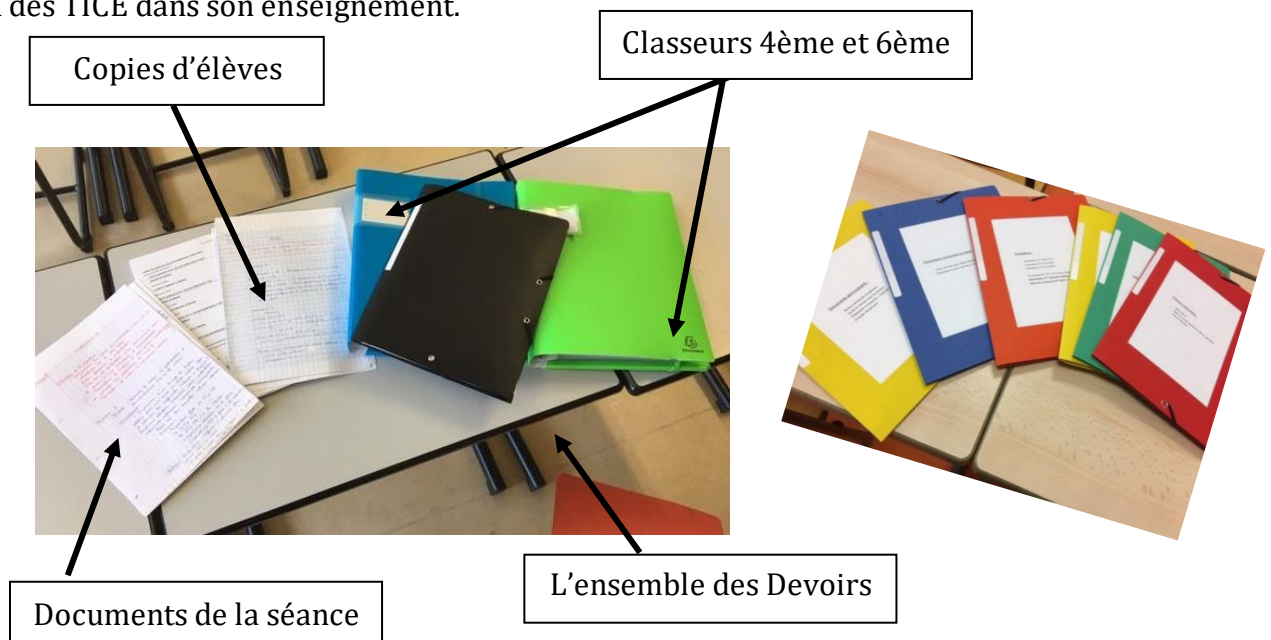
Rendez-Vous professionnel et observation en situation par le tuteur INSPE

Calendrier prévisionnel : octobre – novembre 2021

Extrait du Guide du fonctionnaire stagiaire du second degré

« Le(la) tuteur(tutrice) INSPE organise au moins un rendez-vous professionnel sur le terrain, préparé en amont avec vous et votre tuteur (tutrice) terrain, y compris à distance, de manière à identifier les axes d'observation prioritaires à mobiliser lors du temps d'observation d'une situation de travail avec une classe. À l'issue de ce premier rendez-vous, les modalités de votre accompagnement INSPE dans la durée seront contractualisées. »

Ainsi, pour préparer une inspection, une visite-conseil ou ce rendez-vous professionnel, le professeur stagiaire est invité à se constituer dès le début d'année plusieurs porte-vues comprenant : les progressions des différentes classes, l'ensemble des énoncés des devoirs et les documents sur l'intégration des TICE dans son enseignement.



Il est également conseillé de fournir des cahiers d'élèves (cours et exercices), quelques copies corrigées et de communiquer tout autre document que le stagiaire utilise : par exemple des documents relatifs à des travaux interdisciplinaires, à l'accompagnement des élèves tant au niveau méthodologique que disciplinaire, à la diversification des démarches et outils, à la différenciation pédagogique ...

Compétences professionnelles : fiche d'auto-positionnement

Calendrier prévisionnel : septembre 2021 – décembre 2021 – avril 2022

Dans le cadre d'une démarche individuelle d'analyse réflexive et par le dialogue avec ses tuteurs, la fiche permet de faire le point sur sa compréhension des exigences relatives à l'exercice du métier représentées entre autres par les compétences professionnelles du Référentiel des Compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique									
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique ; P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement									
Date					Commentaires				
1				5					9
Date					Commentaires				
1				5					9
Date					Commentaires				
1				5					9

Compétences professionnelles du référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (Bulletin Officiel n°30 du 25 juillet 2013).

- C1** : Faire partager les valeurs de la République
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre règlementaire de l'école
C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
C4 : Prendre en compte la diversité des élèves
C5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
C6 : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
C7 : Maîtriser la langue française à des fins de communication
C8 : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
C9 : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
C10 : Coopérer au sein d'une équipe
C11 : Contribuer à l'action de la communauté éducative
C12 : Coopérer avec les parents d'élèves
C13 : Coopérer avec les partenaires de l'école
C14 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves